

LE REGLEMENT REGATES DE L'ESPOIR 2024

INTRODUCTION :

Les Régates de l'Espoir sont les Championnats de France minime de Course en Ligne. Les jeunes athlètes représentent la région Ile de France lors de ces Championnats sur 500 mètres et 3000 mètres. Le Comité Régional Ile de France de Canoë Kayak a la volonté d'inscrire au minimum une équipe complète lors de cette compétition du mois de juillet.

Une équipe complète se compose des bateaux suivants chez les hommes et chez les femmes :

- ⇒ 1 K1 Minime 1
- ⇒ 1 K1 Minime 2
- ⇒ 1 K2 Minime
- ⇒ 1 K4 Minime
- ⇒ 1 C1 Minime 1
- ⇒ 1 C1 Minime 2
- ⇒ 1 C2 Minime
- ⇒ 1 C4 Minime

Chaque participant peut courir au maximum dans deux embarcations sur 500 mètres et une sur 3000 mètres.

Afin de créer ce collectif et de préparer l'ensemble des bateaux sur cette échéance, le Comité Régional mets en place des stages préparatoire.

I. LA SELECTION

La sélection du collectif s'effectue sur la manche du Challenge Espoir à Créteil, le 10 mars 2024. Lors de l'inscription à cette compétition le référent du club doit préciser si le jeune souhaite ou non participer à l'ensemble de l'action « Régates de l'Espoir ».

Le format de la sélection se décompose de la façon suivante :

- ⇒ Obligatoire : 2 x 500 mètres en bateau fort
- ⇒ Obligatoire : 1 x 3000 mètres en bateau fort
- ⇒ Facultatif : 1x500 en bateau faible

La sélection est obligatoire pour les jeunes souhaitant y participer. Néanmoins, certaines exceptions existent :

- ⇒ Les jeunes étant en incapacité de pratiquer (malade, blessure ou autre). Le club devra faire une demande par mail au président de la Commission Jeune (jeunes@crifck.fr) ainsi qu'aux deux Conseillers Techniques Régionaux (Claire Moal - claire.moal@crifck.fr et Emmanuel Brugvin - emmanuel.brugvin@crifck.fr). Il faudra envoyer le palmarès de l'athlète afin d'étudier le plus justement la participation de l'athlète.

Pour les Régates de l'Espoir 2022, le Comité Régional propose 23 places avec au minimum 8 femmes et 8 hommes.

Afin de former une équipe complète de Canoë il est possible de prendre des kayakistes pour compléter les bateaux.

II. LES STAGES PREPARATOIRES

Le Comité Régional Ile de France Canoë Kayak organise deux stages préparatoires afin de travailler la cohésion d'équipe, les équipages et les bateaux faibles.

Il est important que chaque athlète participe à ces deux stages préparatoires. **Ils sont donc OBLIGATOIRES.** Il n'y a pas de dérogation possible pour les stages.

Le premier stage aura lieu à Lery-Poses du 15 au 19 avril 2024 et le second à Gravelines du 04 au 07 juillet 2024.

L'organisation des stages dépendra des participants, de leurs lieux géographiques en Ile-de-France et de leurs bateaux. Néanmoins, le déplacement sera assuré par les véhicules du Comité Régional et/ou camions loués auprès de clubs.

Chaque stagiaire devra respecter la chartre du stagiaire établie par l'Équipe Technique Régionale.

III. LES REGATES DE L'ESPOIR

Les Régates de l'Espoir se dérouleront à Gravelines du 10 au 14 juillet 2023.

L'organisation du déplacement dépendra des participants et de leurs lieux géographiques en Ile de France. Néanmoins, le déplacement sera assuré par les véhicules du Comité Régional et/ou camions loués auprès de clubs. Un appui sera sans doute demandé aux clubs de Course En Ligne participants au Championnats de France de Vitesse.

IV. FINANCEMENT

Une participation financière est demandée à chaque athlète. Le prix est fixé à 37€ par jour et par personne pour les stages préparatoires et la participation au Régates Nationales de l'Espoir. Pour 9 jours de stages préparatoires et 5 jours de Régates, il est donc demandé une participation de 518€ par jeune. Les factures seront envoyées aux clubs à l'issue de chaque action.